

BAROMÈTRE DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE EN RÉSIDENTIEL COLLECTIF

Troisième trimestre 2025



Introduction

Depuis 2024, l'Avere-France, l'AFOR et Enedis collaborent pour créer un baromètre sur les infrastructures de recharge pour véhicules électriques en résidentiel collectif.

Actuellement, un Français sur deux vit en immeuble collectif et dans 77 % des cas, la recharge s'effectue à domicile (Enquete Enedis CSA, 2025). L'équipement des parkings du résidentiel collectif pour la recharge est donc un enjeu majeur pour le développement de la mobilité électrique.

L'objectif du baromètre est de fournir des indicateurs fiables pour suivre le déploiement des points de recharge et le raccordement au réseau de distribution dans le contexte de forte massification de la mobilité électrique.

Chiffres clés au 3ème trimestre 2025

35 974

Nombre de points de recharge installés dans le résidentiel collectif

Au 2ème trimestre 2025 :

32 069

+ 12,18 %

38 246

Nombre d'immeubles qui ont validé le déploiement d'une infrastructure collective

Au 2ème trimestre 2025 :

37 326

+ 2,46 %

13 685

Nombre d'immeubles qui sont déjà équipés d'une infrastructure collective

Au 2ème trimestre 2025 :

12 628

+ 8,37 %



Méthodologie

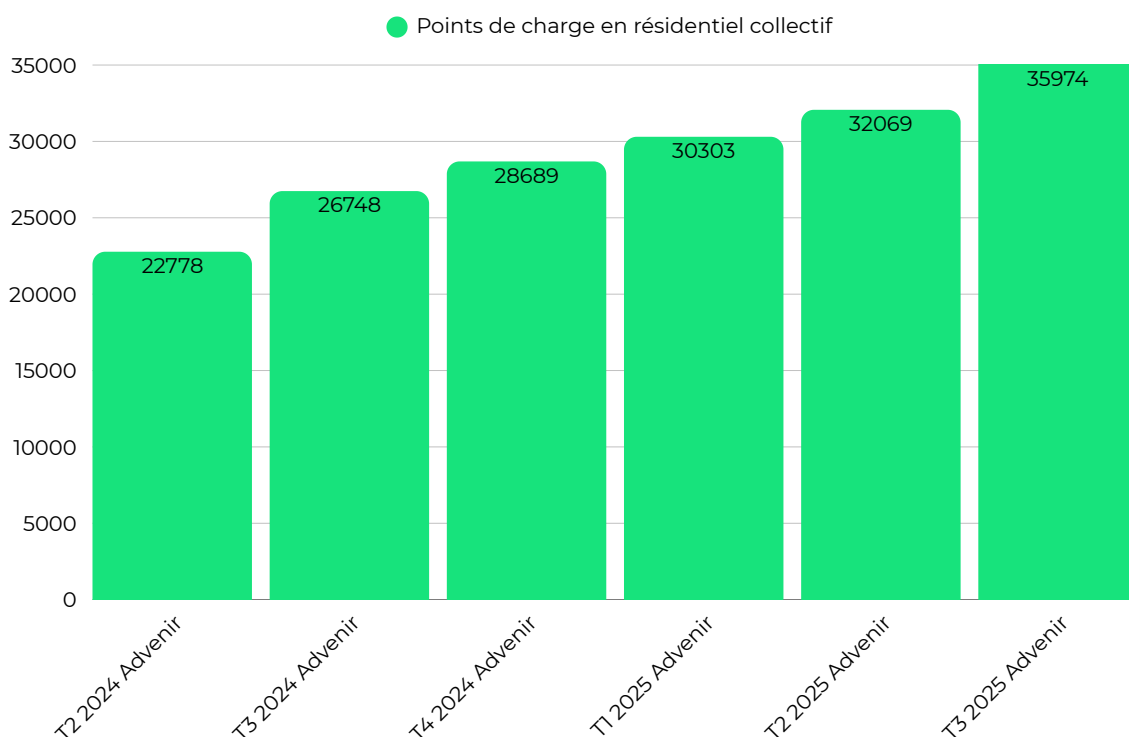
Les indicateurs figurant dans ce baromètre ont été collectés par :

- L'AFOR, regroupant 99,6 % des immeubles en copropriété adressés par les opérateurs en France ;
- Enedis, gestionnaire de réseau de distribution (GRD) d'électricité présent sur 95% du territoire, et les entreprises locales de distribution (ELD), représentées par UNELEG et ELE. Il est à noter que les données des ELD sont remontées avec une fréquence semestrielle ;
- Advenir, programme CEE piloté par l'Avere-France pour accompagner le financement des points de recharge en France.

A noter : Le nombre de points de recharge installés repose sur une nouvelle méthodologie à partir du T4 2024 et ne peut être directement comparé aux trimestres précédents. Les autres indicateurs restent comparables.

Le champ d'application considéré par ce baromètre regroupe les bailleurs sociaux, les bailleurs privés, et les copropriétés, neufs et existants, disposant d'un parking.

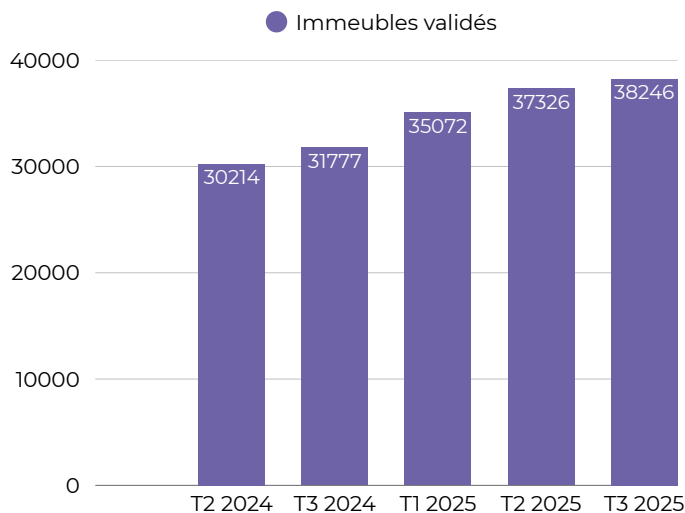
Le nombre total d'immeubles collectifs disposant d'un parking est estimé à 269 000 (source : Cerema).



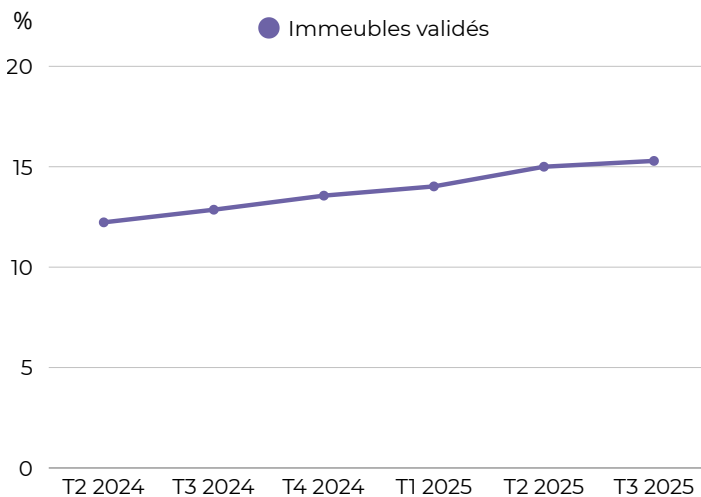


Evolution des immeubles qui ont validé l'installation d'une infrastructure collective

Nombre d'immeubles qui ont approuvé l'installation d'une infrastructure collective



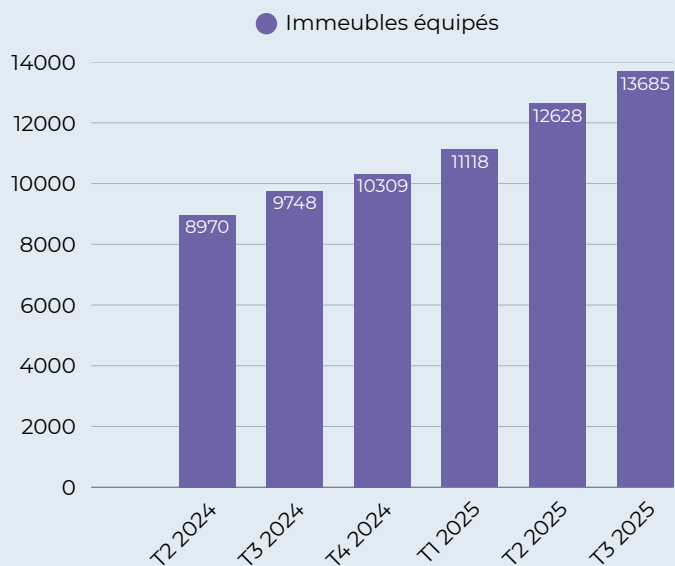
Pourcentage d'immeubles qui ont approuvé l'installation d'une infrastructure collective



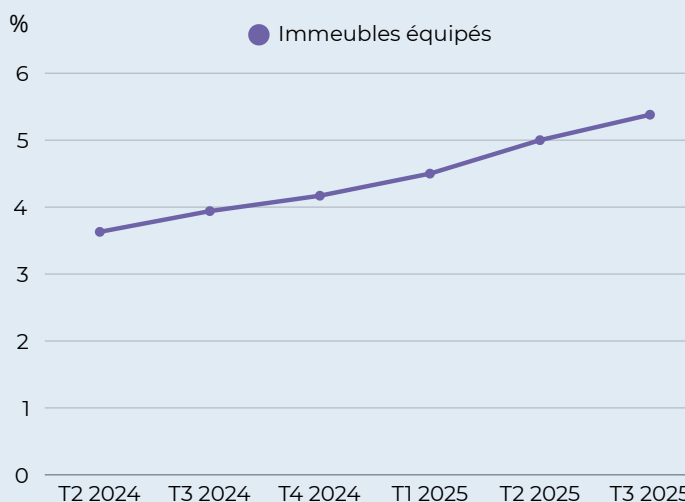
38 246 immeubles signés soit 14,22 % des immeubles collectifs

Evolution des immeubles qui disposent déjà d'une infrastructure collective

Nombre d'immeubles qui disposent déjà d'une infrastructure collective



Pourcentage d'immeubles qui disposent déjà d'une infrastructure collective



13 685 immeubles déjà équipés soit 5,09 % des immeubles collectifs



Avere-France

L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 270 adhérents, l'Association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional. De plus, l'Avere-France pilote le programme Advenir, qui contribue de manière significative au développement des infrastructures de recharge en France par du financement et de la formation.

<https://www.ave-re-france.org/>

AFOR

L'AFOR a été créée en octobre 2021 par les spécialistes et pionniers de la recharge en copropriété : Amperus, Borne Recharge Service, Bornes Solutions, Park'n Plug, Waat, Zephyre et Zeplug, face à l'urgence environnementale et pour la qualité de l'air dans les territoires urbains. L'AFOR œuvre pour promouvoir et développer la filière avec les acteurs de l'écosystème : DGEC, Avere-France, Ministères de la transition écologique et des transports et la CRE. Forts de leur expérience depuis plus de 15 ans sur l'ensemble du territoire français, ces opérateurs regroupent près d'un millier de salariés répartis dans toutes les régions, adressant 27K copropriétés, soit plus d'1,5M de foyers. Les opérateurs de l'AFOR fournissent un service complet de recharge : installation, fourniture de bornes et de l'électricité, pilotage énergétique, supervision des points de charge, et maintenance/dépannage 24h/24, 7j/7.

<https://www.afor-ve.org/>

Enedis

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 41 000 personnes. Au service de 38,8 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

<https://www.enedis.fr/>

Les Entreprises Locales de Distribution

Les entreprises locales de distribution (ELD) exercent une mission historique de gestion des réseaux de distribution d'électricité auprès de 3,8 millions d'habitants. Employant 7000 personnes, plus de 100 ELD assurent l'alimentation et le développement du réseau électrique sur 2800 communes. Les ELD sont à gouvernance publique, locale ou coopérative. Cet ancrage territorial est gage de proximité de toutes leurs parties prenantes (clients, collectivités, entreprises, ...) et de la réactivité et de souplesse des ELD, ainsi que de leur compréhension des besoins et enjeux locaux. L'Union Nationale des Entreprises Locales d'Electricité et de Gaz (UNELEG) et les Entreprises Locales d'Energies (ELE) sont les syndicats professionnels représentant des ELD. Ils accompagnent et conseillent leurs adhérents sur l'ensemble des thématiques relatives à la régulation du secteur électrique.

<https://www.uneleg.com/> - <https://www.syndicat-ele.fr/>